



Sous la présidence de Monsieur Durand, directeur de l'école, en présence :

- des enseignants : Mmes Bricage, Riad, Flotats, Mazeau, Nury, Volpillière, Goanvic, Lemerle, Hutchings, Cheniti, Gaignard, Marafon et Ms. Collache Durand. Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles enseignantes : Mmes

Cheniti, Hutchings, Riad et Marafon et M.Collache

• des représentants des parents, élus au conseil d'école :

Titulaires et suppléants : Mmes Ouanis, Ramananjanahary, Copon, Essbai, Seureau, Tabib, Romé et Del Cura, Mm Lassiane, Lendor, Montfort et Vidal

- de M.Cronier, Adjoint à l'enfance, petite enfance et à la scolarité
- de M.Mallet, DDEN

La séance est ouverte à 19h.

Points principaux à aborder :

- Désignation d'un secrétaire
- Présentations
- Feuille d'émargement
- Rappel du rôle du Conseil d'école
- Rentrée scolaire
- Structure de l'école et RASED
- Projet d'école :
 - Activités Pédagogiques Complémentaires
 - Objectifs prioritaires 2023-2024
 - Projets et manifestations
- Bilan exercice incendie
- Vote du règlement intérieur et des annexes
- Site de l'école
- Mairie : point sur les travaux
- Bilan des élections des représentants de parents
- Élèves élus au CME et élections
- Bilan OCCE 2022-2023
- Date des prochains conseils d'école

- Questions des parents et intervention de la mairie

- **Désignation d'une secrétaire :** Mme TABIB est désignée comme secrétaire de séance.
- **Présentations :** Un tour de table est effectué, **une feuille d'émargement** circule. Les parents délégués représentants des parents d'élèves sont félicités pour leur élection, leur implication dans la vie de l'école et dans son fonctionnement, leur participation à l'organisation des élections et aux différentes manifestations à venir.

Les parents élus le 7 octobre sont : Mmes Ouanis, Ramananjanahary, Copon, Essbai, Romé, Seureau, Tabib et Del Cura, Mm Lassiane,, Lendor, Montfort, Vidal.

Remerciements à Mesdames Ramananjanahary, Seureau et Copon et à M.Cronier pour la mise sous pli des bulletins de vote et à Mmes Copon et Ramananjanahary et Seureau pour le dépouillement.

Seuls les points inscrits à l'ordre du jour seront abordés.

Les représentants ont reçu l'ordre du jour par mail.

Rappel du rôle du Conseil d'École :

Le Conseil d'École :

- vote le règlement intérieur de l'école
- adopte le projet d'école
- donne son avis, fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants...
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles
- peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire. Les parents élus parlent au nom des parents qu'ils représentent.

- **Structure de l'école et RASED :**

Effectifs à ce jour : 284 élèves (contre 276 l'an dernier à la même date).

PS-MS Mme Bricage	MS Mme Riad	GS-PS Mme Flotats	CP-CE1 Mme Hutchings	CP Mme Nury	CE1 Mme Volpillière
23+ 6	26	16+8	18+6	25	23

CE2 Mme Lemerle	GS-CE1 M Collache	CE2-CM1 Mme Mazeau	CM1-CM2 Mme Goanvic	CM2 M. Durand et Mme Gagnard	UEEA Mme Cheniti
29	16+6	8+18	19+6	28	3

Effectifs par niveau :

Élèves de petite section :	31	Élèves de moyenne section :	32
Élèves de grande section :	32	Élèves de CP :	43
Élèves de CE1 :	35	Élèves de CE2 :	37
Élèves de CM1 :	37	Élèves de CM2 :	34
UEEA :	3		

Soit au total : 284 contre 276 en septembre 2022 (+7).

Ont été nommées sur l'école pour l'année scolaire 2023-2024 :

- Mme RIAD : MS
- M. COLLACHE : GS-CE1
- Mme HUTCHINGS : CP CE1
- Mme MARAFON décharge CE2
- Mme CHENITI UEEA

Nous leur souhaitons bienvenue.

M. DURAND est déchargé le jeudi et le vendredi. En cas de réunion ou d'absence, Mme MAZEAU assure la fonction de directeur adjoint.

Mme LEVY, psychologue scolaire et Mme HADJAZ, enseignante spécialisée, représentent le RASED (Réseau d'Aide Scolaire aux Élèves en Difficulté).

Mme LEVY est présente aux Equipes éducatives et est sollicitée par l'école en cas de besoins. Mme HADJAZ va intervenir à l'école dans le cadre de la prévention en MS et en fonction des demandes de l'école et des priorités de l'Education nationale.

Des dépliants d'information "RASED" sont disponibles, téléchargeables sur le site de l'école et prochainement consultables sur le panneau d'affichage de l'école.

• Bilan de la rentrée

Remerciements à M. VETTIVELU (UFCV) pour avoir accepté l'accueil à la cantine des parents et élèves de CP le matin de la rentrée (8h20-8h45) afin de permettre un meilleur échange parents-professeurs.

La rentrée s'est faite en deux temps pour les élèves de PS afin de faciliter leur première rentrée. Ils ont été partagés en deux groupes, l'un venant le lundi à 9h et l'autre le mardi au même horaire.

Nous avons également maintenu l'ouverture du portail à 16h20 pour les 3 classes du bâtiment de maternelle et de l'entrée et sortie des CM1/CM2 par le portail du Centre de Loisirs

Mariella CANONAKE est partie à la retraite et a été remplacée par Lucie BIJU sur la classe de PS-MS. Djamila OUBAAKIL et Laurence VALLART travaillent respectivement sur les classes de MS et GS-CE1 et PS-GS ET GS-CE1 pour la seconde.

Une UEEA (Unité d'enseignement élémentaire autisme) a été ouverte à l'école depuis la rentrée. Elle regroupe pour le moment 3 élèves de 6 à 9 ans. Ces enfants autistes sont accompagnés par 4 adultes, une enseignante, deux éducatrices et un AESH. Une salle a été aménagée pour l'unité. Pour le moment, elle n'est pas utilisée car nous sommes en attente de l'autorisation des autorités. Les enfants travaillent donc pour le moment dans les salles du RASED. L'objectif de l'UEEA est d'inclure progressivement ces enfants dans les classes afin de favoriser leur développement. Nous avons commencé à inclure les enfants de l'UEEA dans leur classe de référence.

Les trois élèves mangent à la cantine et font les récréations avec les autres élèves. Les éducatrices Laetitia AIT HAMADOUCHE et Atika KASSOUMI sont venues se présenter aujourd'hui.

Le samedi 18 novembre, une sensibilisation ouverte aux familles se déroulera au SESSAD LARCHER de 9h30 à 11h. L'information sera diffusée par mail aux familles.

- **Projet d'école.**

- **Activités Pédagogiques Complémentaires**

Les APC ont lieu le lundi, mardi et jeudi de 12h00 à 12h30 pour les classes de maternelle et le lundi, mardi ou jeudi de 16h30 à 17h30 pour les classes d'élémentaire.

- **Objectifs prioritaires 2023-2024 du Projet d'école**

Le projet vise à développer les liens et la collaboration entre l'école et ses partenaires : écoles du territoire (Gaillon et Mézy), municipalité, périscolaire, associations, parents.

Il a également pour objectif de mettre en valeur des marqueurs choisis par l'équipe enseignante. Nous avons ainsi retenu l'harmonisation des outils, l'amélioration des compétences en français et mathématiques, le renforcement des liens avec les familles, l'aménagement de la classe et de la cour pour répondre aux besoins des enfants, la valorisation des talents de chacun, le développement des compétences numériques, l'accompagnement des élèves en difficulté, la mise en œuvre de projets motivants et fédérateurs et la sensibilisation au développement durable.

Dans le cadre de ce projet d'école et profitant de cette année olympique, nous souhaitons organiser cette année une rencontre sportive avec les écoles de Gaillon et Mézy. Le projet est en préparation. Nous vous donnerons les dates le plus rapidement possible.

Cette année, nous avons aussi priorisé deux domaines : la lecture à haute voix et la résolution de problèmes. La fluidité dans la lecture a été en effet repérée comme difficulté récurrente des élèves français aux évaluations nationales de sixième et est un facteur important pour accéder à la compréhension.

Ainsi, chaque classe travaille quotidiennement la résolution de problèmes et nous allons organiser un temps fort par trimestre. Le premier se déroulera avant les vacances de Noël. Les enfants seront regroupés par niveau et répartis dans des groupes où ils auront des défis mathématiques à relever.

En français, les enseignants mettent donc l'accent quotidiennement sur la lecture à haute voix. A titre d'exemple, en CM2, les élèves ont un texte à préparer par semaine qu'ils lisent en partie devant la classe. Ils lisent également très régulièrement des histoires aux élèves des plus petites classes. Le temps fort de la lecture à haute voix est le concours national des Petits champions de la lecture auquel les classes de Cycle 3 participent depuis trois ans.

Concernant l'accompagnement des élèves en difficulté, un partenariat avec la Municipalité permet d'organiser du soutien scolaire gratuit et individualisé deux fois par semaine pour 8 enfants.

Le projet d'école est en ligne sur le site de l'école.

- **Projets et manifestations :**

Participation à l'opération Nettoyons la nature de la MS au CM2, un succès comme d'habitude car les enfants sont heureux de sortir de l'école et de rendre plus propre leur commune. De plus, ils sont sensibilisés par cette action à la récupération et au tri des déchets et sensibilisent les gens qui les voient.

Participation à la semaine du goût pour tous les élèves avec dégustation, ateliers et jeux sur le goût.

Classes d'eau en partenariat avec l'agence de l'eau et SEINERGY : 11 classes.

Collaboration avec le PNR pour 5 classes.

Nous allons par ailleurs essayer de continuer de faire découvrir la biodiversité du parc du château aux élèves de CM2 en poursuivant à l'école le projet d'Aire Terrestre Educative lancée l'année dernière.

Intervention dans le cadre de la semaine de l'espace de parents travaillant à ARIANE GROUP pour 7 classes d'élémentaire.

Intervention d'un parent travaillant à la SNCF sur les thèmes de la sécurité ferroviaire et du train comme moyen de transport écologique. Merci aux parents. Il est possible que certains parents viennent faire découvrir leur métier s'il est en rapport avec les programmes.

Téléthon avec cross et actions pour récolter des fonds le vendredi 8 décembre. Sur la base du volontariat, les familles sponsorisent les enfants en donnant une somme par nombre de tours réalisés par les enfants. L'UFCV, la Mairie, les parents et l'association de parents seront contactés pour travailler en partenariat avec l'école. Des bulbes sont également plantés pour embellir l'école.

Troc livres en janvier : les enfants sont invités à ramener un livre à l'école et repartent tous avec un livre. En réflexion car nous n'avons plus de salle libre pour entreposer les livres apportés.

Participation au CME (Conseil Municipal des Enfants) : élèves de CM1-CM2. Elections le 17 novembre en mairie.

Travail collaboratif dans le cadre du Conseil École-Collège.

Poursuite des actions de permaculture, de jardinage, d'actions durables et de protection de la nature (jardinage, culture biologique, récolte, compostage).

Séances d'aviron pour la classe de CM2, et de CM1- CM2 en mai et juin.

Un nouveau projet devrait voir le jour dans le courant de l'année 2023-2024. Les élèves des classes de CE1 et de CE2-CM1 vont bénéficier d'un cycle tir à l'arc, en partenariat avec le club d'Hardricourt et la commune.

Réalisation d'articles par les élèves pour le site de l'école.

Intervention d'un policier dans les classes de CM1 et CM2 sur les thèmes du harcèlement, des dangers d'internet et sur le cyber harcèlement avec passage du permis internet pour les CM2. Ces interventions sont programmées en février et mars prochains.

Spectacle de Noël. Son organisation est en suspens car la Caisse des écoles n'a plus d'argent pour finir l'année. Il n'y aura probablement pas de spectacle de Noël proposé aux enfants cette année. A priori, les cadeaux offerts aux classes de maternelle ne pourront pas être financés cette année.

Goûter de Noël (Caisse des Écoles) et passage du Père Noël sont par contre maintenus le vendredi 22 décembre.

Carnaval dans l'école le vendredi 5 avril 2024 avec photos et tour de village.

Participation aux matinées endurance et athlétisme (29 mars et 24 mai) pour les élèves de la GS au CM2.

Permis cycliste et prévention routière pour 3 classes de CM1 & CM2. Les dates n'ont pas encore été fixées, nous souhaitons avancer au maximum ce permis afin d'essayer de faire une sortie vélo avec les élèves de CM2. Cette sortie en vélo qui déboucherait sur une attestation de l'Education nationale : le savoir rouler.

Soirée chorale le mardi 26 mars à 18h30 (salle des fêtes).

Sorties et classes de découverte : L'équipe enseignante est en concertation pour trouver un thème et lieu de sortie de fin d'année. Il n'y a pas de classe découverte cette année car l'équipe pédagogique avait projeté d'en organiser une tous les deux ans. Cependant, le fait que la classe de découverte ait impacté les commandes de fournitures et le spectacle de Noël nous interroge sur l'organisation de futures classes de découvertes. En effet, suite à la classe de découverte à Quiberon, la Caisse des écoles n'a plus d'argent et plusieurs commandes de classes, les dernières passées début septembre, n'ont pour le moment pas été validées en mairie. J'ai proposé à Monsieur Cronier de faire un courrier au Maire pour demander une aide exceptionnelle. L'équipe enseignante ne comprend pas que des commandes n'aient pu être validées. En effet, cette décision impacte directement le fonctionnement de certaines classes. Monsieur CRONIER explique que suite à différents manquements dans les engagements pris par les parents et par d'autres partenaires, la Caisse des écoles n'a plus d'argent pour valider les dernières commandes. Cette problématique doit être discutée pour trouver des solutions.

Samedis d'accueil des futurs PS (rentrée 2024), besoin en ATSEM, occupation des locaux et présentation de l'Hadricurienne : samedi 8 juin (9h00-12h : personnels) 9h30-11h30 : familles.

Fête de l'école : samedi 29 juin 2024 de 9h30 à 17h30 **au gymnase**. Réservation de la salle la semaine précédant le spectacle.

Remise des prix : jeudi 4 juillet 2023

Langues vivantes : L'enseignement d'une langue vivante est obligatoire au cycle 3 et au cycle 2 à partir du CP. Tous les enseignants peuvent enseigner l'anglais. Mme Mazeau, habilitée en allemand, assure en 2023-2024 une découverte de l'allemand dans les classes de CM2 de M. Durand et CM1-CM2 de Mme Goanvic, le collège de la Montcient offrant en 6^e une classe bilangue.

Evaluations nationales CP, CE1 et CM1 en septembre et CP en janvier.

Une analyse des résultats est en cours afin de déterminer les élèves fragiles et les priorités à fixer.

Piscine 2023-2024 : La piscine de Meulan est fermée pour travaux.

Cependant, 6 classes vont bénéficier de l'activité natation et se déplaceront à la piscine d'Aubergenville. Le transport sera payé par la municipalité que nous remercions.

○ **Sécurité : exercice incendie du 1^{er} trimestre (28 septembre 2023)**

Bâtiment	heure	Temps	Nombre
Maternelle + Prim3	11h	2 28	124 E + 7 Ad
Prim1 + Prim2 + cl 11 et 12	11h50	3 48	144 E + 12 Ad

Remédiation : Les cornes de brume sont à vérifier régulièrement.

VIGIPIRATE : Les établissements scolaires sont en alerte maximale après les événements tragiques qui se sont déroulés à Arras. Le Conseil d'école a été reporté suite aux directives de l'Education Nationale.

La vigilance du personnel travaillant à l'école est accrue.

Les portails sont fermés dès que les accueils et sorties sont terminés. Nous avons choisi de maintenir l'autorisation pour les parents d'élèves de maternelle d'accéder à l'école mais un contrôle visuel des parents par le personnel est effectué lors de des moments d'accueil et de sortie. La municipalité a installé des barrières en bas de l'accès principal à l'école pour empêcher les véhicules d'y accéder.

Le protocole en cas d'alerte intrusion reste le même, à savoir se cacher ou fuir et prévenir les autorités le plus rapidement possible.

Un PPMS alerte intrusion sera exécuté prochainement.

● **Vote du règlement intérieur de l'école :**

- Le règlement intérieur de l'école Marcel Lachiver a été entièrement réaménagé le 17 octobre 2017 puis a subi quelques modifications les années suivantes dont une l'année dernière sur la prévention contre le harcèlement.
- Une nouvelle modification concernant la lutte contre le harcèlement est proposée par l'Education nationale.
- *« Art. L. 111-6. Du Code de l'éducation– Aucun élève... ne doit subir de faits de harcèlement résultant de propos ou comportements, commis au sein de l'établissement d'enseignement ou en marge de la vie scolaire... ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de dégrader ses conditions d'apprentissage.*

Ces faits peuvent être constitutifs du délit de harcèlement scolaire prévu à l'article 222-33-2-3 du code pénal. »

- Dans les écoles, lorsque le maintien d'un élève constitue un risque pour la santé ou la sécurité d'autres élèves malgré la mise en œuvre des mesures arrêtées par le directeur d'école, le DASEN peut demander au maire de procéder à **la radiation de l'élève et à son inscription dans une autre école.** (Art R 411-11-1)
- Concernant les élèves du CP au CM2, le programme pHARe met en œuvre l'ensemble des mesures visant à prévenir l'apparition de situations de harcèlement, à favoriser leur détection par la communauté éducative afin d'y apporter une réponse rapide et coordonnée et de traitement des situations (Loi n°2022-299 du 2 mars 2022).
- **L'équipe enseignante** organise, dans chaque école 10 heures d'apprentissage annuelles dont bénéficient tous les élèves du CP au CM2, sur la prévention du harcèlement et le développement des compétences psychosociales.
- Lorsqu'une situation d'intimidation ou de harcèlement survient, le directeur d'école informe l'Inspecteur de l'éducation nationale qui mobilise son équipe ressource pHARe chargée de mettre en œuvre le protocole de prise en charge de ces situations. (Annexe obligatoire : protocole de circonscription en attendant le protocole national ou plan de prévention)
- Concernant les élèves de la Petite section à la Grande section, un plan de prévention est mis en œuvre visant à développer les compétences psychosociales et à éduquer à la bienveillance et l'empathie. Les personnels médicaux, les infirmiers, les assistants de service social et les psychologues de l'éducation nationale peuvent accompagner les équipes dans la résolution de situations mettant en jeu la sécurité ou la santé d'un élève.

Le règlement est soumis au conseil et approuvé à l'unanimité. Le règlement de l'école sera affiché à l'entrée de l'école, sur les panneaux d'affichages des différents bâtiments, et téléchargeable sur le site de l'école. Les parents qui en feront la demande pourront recevoir un exemplaire papier. Il est transmis aux familles des nouveaux admis sur l'école (PS, etc.). Les parents devront attester par écrit qu'ils l'ont lu. La charte de la laïcité y est jointe.

● **Site de l'école, hébergé à la DSDEN de Versailles :**

Vous pouvez suivre la vie de l'école et les informations pratiques à destination des familles. www.ec-hardricourt.ac-versailles.fr .

- **Mairie : point sur les travaux et souhaits d'investissements**

L'équipe enseignante adresse ses remerciements à Monsieur le Maire et aux services techniques pour les différents travaux :

L'installation pendant l'été 2023 du billodrome qui plaît beaucoup aux enfants. La mode des billes est revenue à l'école.

Les murs du préau élémentaire ont été repeints cet été également.

Chaque classe dispose d'une connexion internet et d'un TNI. Un technicien envoyé par la Mairie est venu vérifier le bon fonctionnement de tout le matériel.

Le poulailler a été sécurisé pendant les vacances d'automne.

Un deuxième préau permettant aux enfants de jouer à l'abri devrait être construit avant la fin de l'année civile. C'était une demande conjointe avec l'UFCEV.

Les demandes de petits travaux pour les vacances ont été transmises aux services techniques. L'équipe enseignante souhaiterait pouvoir utiliser les places devant le portail de l'école car il y a 5 personnes de plus qui travaillent à l'école cette année.

En cas d'impossibilité, nous demandons à minima que le parking des enseignants soit remis en état car il y a des creux dans le revêtement, ce qui accélère l'usure des voitures et peut même créer des problèmes de sécurité. M.CRONIER explique que l'accès aux places devant l'école est interdit à cause du plan Vigipirate. Concernant le parking, la remise en état va être étudiée lors du prochain budget.

L'équipe enseignante soulève également une autre problématique, déjà évoquée l'année dernière, celui du ménage. Il y a depuis quelques années une classe de maternelle dans la partie haute de l'école. Cette classe ne bénéficie pas du ménage approfondi des autres classes de maternelle par manque de temps du personnel d'entretien. En effet, 2 personnes doivent nettoyer chaque jour 8 classes en haut de l'école, bientôt 9, ainsi que les salles du RASED qui sont maintenant utilisées quotidiennement par l'UEEA. Nous ne reprochons rien à ces deux personnes qui, nous en sommes persuadés, font de leur mieux, mais la qualité du ménage en pâtit. Quelle solution la mairie peut-elle apporter à cette problématique ? Monsieur Cronier répond à cette question. Une réorganisation du service des ATSEM est en cours à la mairie. Les ATSEM vont monter nettoyer la classe de maternelle du haut.

Les demandes d'investissement seront transmises en début d'année civile à M.Cronier.

Bilan des élections

Nous avons 12 représentants de parents élus cette année. Un d'entre eux est suppléant. Les représentants sont Mmes COPON, RAMANANJANAHRY, ROME, TABIB, ESSBAI, SEUREAU, OUANIS, DEL CURA et Mm LENDOR, MONTFORT, LASSIANE. Le suppléant est M.VIDAL. Nous remercions tous les représentants pour leur engagement.

Lors des élections, il y a eu 215 votants et 191 suffrages exprimés, soit un taux de participation de 51.93 %.

Dès que cela sera possible, nous passerons aux élections par voie numérique.

- **Élèves élus au Conseil Municipal des Enfants (CME)**

Élections : le vendredi 17 novembre à 14h15 en mairie, 6 élèves de CM1 seront élus pour devenir Conseillers municipaux des enfants ; ils seront reçus par M. le Maire s'il est disponible, M.Cronier et Madame Bilheude. Ils auront apporté leurs affiches électorales et auront présenté leurs motivations à leurs camarades avant l'élection.

6 CM2 sont déjà élus.

- **Bilan OCCE** : Sonia Mazeau et Julie Bricage : Bilan financier équilibré. Le photographe est passé le 6 octobre. Les photos seront disponibles après les vacances d'automne, cette semaine.

Question des parents :

- **Date des prochains Conseils d'École** : le mardi 19 mars 2024 et le mardi 18 juin 2024 de 19h00 à 21h00, au centre de Loisirs.

- **Diffusion du compte-rendu du Conseil d'école :**

Le compte-rendu du Conseil d'École sera affiché à l'école et publié sur le site, avec information à Madame l'Inspectrice.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h33.

La secrétaire, Madame TABIB

Le directeur, Monsieur DURAND

